

Règles et recommandations de gestion pour les habitats non forestiers d'intérêt communautaire les plus souvent rencontrés dans les sites Natura 2000 de Bretagne (liste non exhaustive, à adapter au contexte local, se renseigner auprès du chargé de mission)

Code Natura 2000	Nom Générique de l'Habitat	Etat de l'habitat à privilégier	Règles et recommandations de gestion
Landes, fruticées et prairies			
4020	Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>	Lande à structure chaméphytique* basse à mi-haute ouverte	<p>Obligations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas boiser ou installer de culture à gibier sur cet habitat à fort potentiel biologique - Pas de modification du régime des eaux (remblais, drainage, pompage, création d'étang) dans l'habitat <p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limiter la colonisation par les espèces ligneuses (surface terrière comprise entre 2 et 5 m²/ha maximum - possibilité de souscrire un contrat Natura 2000 pour cette action) - Pâturage extensif annuel et/ou fauche avec exportation tous les 3 à 5 ans pour éviter la fermeture progressive du milieu
4030	Landes sèches européennes	Lande à structure chaméphytique mi-haute à haute semi-ouverte	<p>Obligations : Ne pas boiser ou installer de culture à gibier sur cet habitat à fort potentiel biologique</p> <p>Recommandations : Pâturage extensif annuel et/ou fauche avec exportation tous les 3 à 5 ans pour éviter la fermeture progressive du milieu</p>
5130	Formation à <i>Juniperus communis</i>	Lande sèche avec pieds de genévriers disséminés	<p>Obligations : Ne pas boiser ou installer de culture à gibier sur cet habitat à fort potentiel biologique</p> <p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pâturage extensif annuel et/ou fauche avec exportation tous les 3 à 5 ans pour éviter la fermeture progressive du milieu - Préserver les pieds de genévrier présents
6230	Formation herbeuse à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrat siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	Pelouse rase à mi-rase à agrostide de <i>Curtis</i>	<p>Obligations : Ne pas boiser ou installer de culture à gibier sur cet habitat à fort potentiel biologique</p> <p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contenir et limiter le piétinement s'il est trop important - Non intervention
6410			Obligations :

	Prairie à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux	Moliniaies parfois à touradons (prairie paratourbeuse oligotrophique et bas-marais tourbeux acidiphile)	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas boiser ou installer de culture à gibier sur cet habitat - Ne pas drainer cet habitat Recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Pâturage estival extensif bovin avec pression limitée - Fauche régulière tardive avec exportation des produits - Eviter les amendements* et fertilisation*
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaies	Mégaphorbiaies spatiales : grandes étendues au niveau de déprise pastorale	Recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Pas de traitement chimique - Lutter le cas échéant contre les espèces invasives (renouée du japon... possibilité de souscrire un contrat Natura 2000 pour cette action) - En cas de populiculture : celle-ci doit être extensive (plantation à grand espacement > à 8m, absence de travail et d'entretien du sol mécanisés dans les interlignes)
6510	Pelouses mésophiles	Prairies fauchées mésophiles	Recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Fauche régulière tardive avec exportation des produits - Eviter les amendements et fertilisation
Tourbières et Marais			
7110	Tourbières hautes actives	Végétation rase souvent dominée par les sphaignes, la narthécie ossifrage, la linaigrette à feuilles étroites, les rhynchosporées blanc et brun, les rossolis et le lycopode des tourbières	Obligations : <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas boiser ou installer de culture à gibier sur ces habitats à fort potentiel biologique - Ne pas débarder en passant sur ces habitats - Pas de modification du régime des eaux (remblais, drainage, pompage, création d'étang) dans l'habitat - Pas de traitement chimique Recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Pâturage extensif localement - Etrépage (ponctuel et localisé pour permettre aux espèces pionnières de se réinstaller)
7120	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle		
7130	Tourbière de couverture		
7140	Tourbières de transition et tremblants		
7150	Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion		
Rochers Continentaux			
8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation Chasmophytique	Végétation des rochers ombragés frais à humide le plus souvent sous un couvert forestier feuillu	Recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Aucune intervention sur les parois rocheuses et les cavités - Pas de traitement chimique même en périphérie - Limiter la pratique d'activités sportives (escalade)
8230	Roches siliceuses avec végétation pionnière	Micro pelouses acidiphiles, rases et ouvertes, dominées par l'Orpin d'Angleterre et des graminées telles que canche, fétuques, agrostide	Obligations : Interdiction de passer avec des engins sur ces habitats et de manière générale éviter le piétinement préjudiciable à la végétation Recommandations : Limiter l'ombre portée des formations végétales avoisinantes ; habitat sensible à l'ombrage

Milieux Aquatiques Non Marins			
3110	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)	Fin gazon ouvert (ce qui permet l'infiltration de quelques espèces annuelles) peu stratifié d'herbes vivaces de faible développement	<p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - interdiction de fertiliser ou d'amender en amont pour ne pas modifier les caractéristiques physico-chimiques de l'eau - maintien du fonctionnement de l'hydrosystème de la pièce d'eau (variations annuelle du niveau des eaux : marnage)
3130	Eaux stagnantes oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelletea uniflorae et/ou du Isoëto-Nanojuncetea	Fin gazon peu stratifié d'herbes annuelles peu élevées voire couchées	<ul style="list-style-type: none"> - surveiller (puis éliminer le cas échéant) l'arrivée d'espèces invasives - surveiller le développement d'espèces qui pourraient contribuer à faire régresser ou même éliminer l'habitat (plantes ligneuses ...)
3150	Lac eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	Herbiers paucispécifiques dominés par les potamots à feuilles larges, des myriophylles, des élodées et diverses macrophytes enracinées	<p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - limiter l'eutrophisation et les apports sédimentaires - gérer le niveau de l'eau pour limiter l'envasement et la progression des héliophytes* - faucher les héliophytes voire une partie des hydrophytes s'ils sont trop envahissants - lutter contre les macrophytes proliférants (Jussies, Elodée dense, Grand Lagarosiphon, ...)
3160	Lacs et mares dystrophes naturelles au sein des tourbières et landes humides	Habitat paucispécifique occupant des dépressions en eau peu profonde oligo ou mésotrophe sur vase ou tourbe riche en acide humique présentant un faible recouvrement de végétaux supérieurs rampant dominant un tapis bryophytique plus ou moins développé	<p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - garantir le maintien du niveau d'eau et de ses faibles fluctuations saisonnières assurant une lame d'eau de faible épaisseur - veiller à maintenir un niveau trophique bas en évitant tout apport d'éléments susceptibles d'enrichir le milieu - surveiller (puis éliminer le cas échéant) les arrivées possibles d'espèces invasives
3260	Rivières des étages planitiaires à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du callitricho-batrachion	Phytocoenoses* pluristratifiées avec des renoncules et des callitriches en strate dominante et des bryophytes en strate dominée	<p>Obligations : utiliser des kits de franchissement lors de la vidange des bois</p> <p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - éviter l'érosion des berges et des versants - assurer un débit minimal pour restaurer le courant - limiter les forages à proximité des cours d'eau - assurer au moins un éclaircissement minimal - rectification et recalibrage sont à proscrire

Recommandation intégrée au PSG :
Pour le type d'habitat :
Période d'application :

Signature